
**LA RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES DE QUALITE DIFFERENCIEE :
APPROCHE POUR LA COMPREHENSION DES DYNAMIQUES DE PROTECTION DE
LA QUALITE DE L'EAU EN AGRICULTURE¹**

Thèse de doctorat de Manon GALLIEN

Analysée par Jean-Louis **RASTOIN**²

M. Philippe FLEURY

Enseignant-chercheur, HDR en Géographie ISARA-Lyon, LER Université Lumière Lyon 2
Directeur de thèse

Mme Carole CHAZOULE

Enseignante-chercheure en Sociologie ISARA-Lyon, LER Université Lumière Lyon 2
Co-encadrante

La recherche menée par Manon Gallien possède la pertinence de l'actualité tout en s'inscrivant dans une perspective de longue période. L'actualité est celle du changement climatique dont des études scientifiques de plus en plus nombreuses et fines attestent désormais l'origine anthropomorphique, et la forte probabilité d'une amplification en dépit des efforts de nombreux pays et en conséquence du négationnisme de certains autres. Parmi les effets néfastes pour l'écosphère du changement climatique, on relève la raréfaction et la dégradation des ressources en eau dans de larges régions du monde et donc l'impératif de mieux gérer ces ressources. En termes de prospective, la question de l'eau va de plus en plus conditionner à la fois la quantité de nourriture disponible pour les hommes et la qualité de cette nourriture pour leur assurer une bonne santé, c'est-à-dire ce que la FAO définit depuis 2010 comme la « sécurité alimentaire et nutritionnelle ». En France, cette double préoccupation est marquée par deux initiatives gouvernementales : le Grenelle de l'Environnement en 2007 et les États Généraux de l'Alimentation en 2017. De façon prémonitoire, originale et créative, la thèse de Manon Gallien met en résonance les phénomènes qui sous-tendent ces deux exercices.

Le choix de la question de recherche - à l'interface entre qualité de l'eau et qualité des produits agricoles et alimentaires - se révèle ainsi judicieux. Le thème est émergent et correspondant à des attentes sociétales et à des interrogations des acteurs publics et professionnels.

Du point de vue théorique, cette thèse vient confirmer avec brio l'impératif d'une approche multidisciplinaire d'un objet de recherche complexe. C'est ce que permet la géographie, science appliquée qui emprunte ses outils à la fois aux sciences de la nature et aux sciences sociales, et, en contre-point, c'est ce que n'aurait pas concrétisé une analyse pratiquée à l'aide des seules disciplines de l'hydrologie ou encore de l'agronomie, de l'économie ou de la sociologie.

La méthodologie fait judicieusement appel aux concepts de résilience, d'une part, et de système alimentaire, d'autre part. La résilience qui doit être entendue comme la capacité de résister à des chocs internes ou externes est appréhendée ici à travers l'évaluation des dégradations multiples - par rapport aux normes légales ou aux risques encourus - au niveau de la qualité de l'eau, de celle

¹ Thèse de doctorat en géographie soutenue le 10 juillet 2017 à l'université Lumière Lyon 2.

² Membre de l'Académie d'agriculture de France, Professeur émérite à Montpellier SupAgro.

des sols et des produits cultivés. Le système alimentaire (SA) est envisagé dans ses dimensions verticale (filières de production, transformation et distribution d'aliments) et territoriale (aire de production). Les SA étant de formes variées, une certaine homogénéité est trouvée en choisissant de travailler sur les SA « de qualité différenciée » par une situation géographique.

Les deux concepts sont alors croisés au plan empirique sur trois terrains de l'agence de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse : AOP viticole de Tavel (Gard), zone de pomiculture du bassin versant de l'Étang de l'Or (Hérault), zone de viticulture et pomiculture du parc naturel régional (PNR) du Pilat (Rhône). L'intérêt est ici de pouvoir pratiquer une analyse comparative sur une base technico-économique commune - les filières « pommes » et « vins » - et de territoires aux caractéristiques agro-hydro-climatiques, sociologiques et administratives différentes. Le diagnostic filière/territoire est mené de manière approfondie et rigoureuse. A noter que l'on parle dans la littérature récente de « système alimentaire territorialisé », ce qui vient confirmer les hypothèses de l'auteure sur l'intérêt théorique, méthodologique et opérationnel de l'articulation d'un SA avec un champ géographique. Cependant, l'analyse ne porte pas ici sur un SA local, ce qui supposerait une exhaustivité sur le panier de biens alimentaires considéré, mais sur une fraction de SA (ici une ou deux filières). Cette nuance aurait mérité d'être perçue et discutée.

Les résultats fournis par la recherche apportent une contribution - argumentée - à l'avancée des connaissances dans trois domaines.

En premier lieu, la prise en considération équilibrée, non seulement du respect des normes réglementaires quant à la qualité de l'eau « agricole », mais aussi de la demande des consommateurs quant à la réduction des risques sanitaires liés aux pollutions minérales et bactériologiques des aliments. En d'autres termes - et ceci aurait mérité d'être souligné en conclusion - les normes supposées protéger de risques réels mesurés par des études cliniques devraient être complétées par des éléments de rassurance prenant en compte les risques perçus. Ceci pose la question de l'existence de véritables politiques alimentaires et donc de dispositifs d'information, de contrôle et de sanction performants.

En second lieu, l'approche filière permet d'impliquer l'ensemble des acteurs de la production et du commerce alimentaires dans la problématique des externalités négatives du modèle économique dominant et de déboucher sur la nécessité d'une bonne traçabilité des produits et de leurs intrants d'amont en aval. Ceci interpelle à la fois sur le périmètre technologique des filières et sur leur emprise territoriale.

Enfin - et il s'agit là probablement du résultat le plus important - le degré de résilience des filières et des territoires à une dégradation qualitative transmise de la ressource « eau » au bien alimentaire apparaît comme déphasé par rapport aux attentes de la société civile. Il en découle une mise en cause du système de gouvernance tant des filières que celui des territoires et leur coordination. Comme l'indique l'auteure : « *Aucun (acteur) ne fait rien, mais aucun n'est non plus en situation de transition, de rupture* », ce qui renvoie aux propos d'Antonio Gramsci sur « l'entre deux mondes » des époques porteuses d'autant de risques que d'espoirs.

La thèse de Manon Gallien nous montre qu'une recherche holistique, globale, robuste et éclairée constitue une précieuse aide à la décision.